

AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE ET ECART D'AGE ENTRE EPOUX : QUELLES METHODES D'ESTIMATION ADOPTER DANS LE CAS ALGERIEN ?

Nacer-Eddine HAMMOUDA

CREAD, Division développement humain et Economie Sociale, Alger

Introduction

Contrairement aux autres phénomènes démographiques la nuptialité est peu étudiée en Algérie, alors que son impact sur la fécondité est déterminant (Kouaouci A., 1992). Même lorsqu'elle est analysée, c'est principalement à travers des données groupées (Sahli A.M., 1984, Brahimi R. et Ouadah Z., 1992, Ouadah-Bedidi Z. et Vallin J., 2003, Bedrouni M. 2005). Le discours sur la transition de la nuptialité est basé sur trois indicateurs statistiques : i) l'âge moyen au mariage calculé par la méthode Hajnal (1953) qui est en fait une méthode indirecte pour estimer une durée moyenne de célibat, ii) le taux de célibat définitif, iii) l'écart d'âge entre époux calculé indirectement par différence des âges moyens au mariage des hommes et des femmes. A travers ces indicateurs les principales conclusions sont que l'âge moyen au mariage augmente inexorablement (jusqu'où ?), le taux de célibat définitif augmente lui aussi alors que l'écart d'âge entre époux diminue. Un quatrième indicateur est aussi mis en avant le recul de l'endogamie. Contrairement aux trois premiers indicateurs qui peuvent être calculés pour l'ensemble des enquêtes auprès des ménages (y compris les recensements de la population), le quatrième n'est donné que par des enquêtes spécialisées telles que l'EASME¹ 1992 ou PAFAM² 2002. Ce dernier aspect ne sera pas abordé dans cette communication. Il est à noter que les données de l'état civil sont très peu mobilisées (Boumedmed L., 1984) bien qu'une enquête annuelle par sondage est réalisée par les services statistiques (ONS³). Les données individuelles provenant d'enquêtes auprès des ménages par sondage ou des recensements de population sont peu accessibles aux chercheurs. Elles permettent des analyses plus pertinentes (Hadj-Ali Dj., 2001, Cherfi K. & Mazouni, 2004, Lakehal A. & Amokrane F., 2007) et contredisent parfois les indicateurs calculés par les méthodes indirectes. C'est ainsi que les calculs que nous avons effectués sur les données individuelles du RGPH⁴ 1998 par promotion de mariage donne des âges moyens au premier mariage beaucoup plus faibles pour les deux sexes et un écart d'âge entre époux plus grand ! Ces premiers constats nous ont convaincu de la nécessité d'aller plus au fond des choses et c'est ce que nous tenterons dans cette communication. En effet les données du RGPH permettent de travailler par génération, par promotion de mariage selon plusieurs critères (niveau d'instruction, strate de résidence, situation individuelle). Il est évident que la principale limite de ce genre d'approche est de travailler uniquement sur les survivants au moment de l'enquête ce qui peut constituer un léger biais. Ces différents traitements que nous compléterons par les données d'enquêtes plus récentes (PAFAM 2002, MICS⁵ 2006, RGPH 2008) nous ont permis d'avoir une image statistique plus fidèle sur la nuptialité.

C'est ainsi que nous sommes passé d'un modèle nuptial (âge précoce au premier mariage autant pour les hommes que pour les femmes avec un écart élevé en faveur des hommes) quasi universel et donc avec un taux de célibat définitif résiduel, à plusieurs modèles nuptiaux du fait du passage d'une situation assez homogène (population à majorité rurale et analphabète) à beaucoup plus d'hétérogénéité (une urbanisation assez contrastée et toute une palette de niveau d'éducation). A partir de méthodes de classification automatique nous avons put isoler au moins trois modèles pour les femmes et autant pour les hommes. Incontestablement le niveau d'instruction des femmes plus que celui des hommes est une variable clé dans ces changements de comportements. Il est même

¹ Enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant

² Programme pan-arabe sur la santé de la famille

³ Office national des statistiques

⁴ Recensement général de la population et de l'habitat

⁵ Enquête multi-objectifs par grappe

très probable que les changements sont à venir du fait de l'évolution de la structure démographique due à la baisse de la fécondité depuis le milieu des années 1980 et de l'élévation continue des taux de scolarisation et des niveaux d'éducation des filles qui dépassent ceux des garçons depuis quelques années. Or ces changements ne sont pas intériorisés par les jeunes qui continuent à véhiculer un modèle standard de nuptialité à savoir un âge idéal au mariage plus bas que la moyenne observée, une différence d'âge et de niveau d'instruction en faveur des époux. Cette différence entre image idéale et réalité conjuguée à des difficultés économiques (chômage, pénurie de logements, etc.) a entraîné sur le court terme un fort taux de célibat définitif pour les femmes universitaires.

Notre travail s'efforcera donc à dresser une image statistique plus fidèle de la nuptialité algérienne comparativement à celle qui est véhiculée et donc de poser la problématique du choix des méthodes indirectes que nous remettons en cause dans le contexte algérien.

1. Sources de données

Elles sont de trois types :

1.1. L'enquête auprès des services de l'état civil

L'ONS transmet plusieurs questionnaires (un par fait démographique) à un ensemble des communes échantillons sur les 1541 que compte l'Algérie. Ces questionnaires sont remplis par les agents communaux et retransmis à l'ONS pour vérification, codage et saisie, régulièrement. Deux types de questionnaires peuvent être utilisés : celui des naissances où on retrouve les caractéristiques classiques de deux parents et celui des mariages où nous avons les caractéristiques des deux nouveaux époux. Cette source est sous exploitée du fait de retards récurrents dans la transmission, le codage et la saisie des questionnaires et surtout de la proportion des non réponses à beaucoup de questions.

1.2. Les enquêtes auprès des ménages

Elles peuvent être scindée en deux :

Celles spécialisées en démographie et/ou santé et où des questions concernent la nuptialité. Généralement ces questions s'adressent aux femmes et s'intéressent à leurs caractéristiques ainsi qu'à celles de leurs maris (actuels et/ou le premier). Deux enquêtes récentes sur le sujet sont disponibles en Algérie : PAPFAM en 2002 et MICS 3 en 2006, toutes les deux réalisées par l'ONS en collaboration avec le ministère de la santé et de la population et avec un financement international.

Les autres enquêtes auprès des ménages permettent aussi de saisir les caractéristiques de l'ensemble des membres du ménage donc en particuliers des époux et donc leurs âges et par conséquent l'écart d'âge entre eux.

1.3. Les recensements :

Ils sont décennaux, le dernier en date a été réalisé en avril 2008. L'agent recenseur saisi le mois et l'année du premier mariage de l'ensemble des personnes non célibataires du ménage. Il est demandé aux recenseurs d'utiliser si possible les documents (livret de famille par exemple) présentés par le ménage. Donc ce qui est saisi c'est généralement la date d'enregistrement du mariage et non pas le début effectif de la vie en couple. En règle générale l'enregistrement précède le mariage effectif en milieu urbain du fait d'une crise chronique de pénurie de logements. En milieu rural l'enregistrement peut être différé du fait des us et coutumes. A ce niveau de la réflexion, on peut dire que le risque est grand que l'agent recenseur saisisse la date de mariage du couple actuel et non pas celle du premier mariage de l'un ou l'autre des conjoints. Dans ce cas on aurait tendance à surestimer l'âge au premier mariage. La saisie de la date de mariage nous évite la saisie directe de l'âge au mariage qui pourrait être approximative. En effet dans le cas de la saisie directe de l'âge au mariage, on remarque souvent une attirance vers les âges ronds (20, 30, etc..) et semi ronds (15, 25, 35, ...). L'enregistrement informatique concerne un individu avec l'ensemble de ses caractéristiques et donc les programmes de contrôle de la saisie ne prennent en charge que la cohérence des réponses pour un même individu. Les contrôles de cohérence entre les différents individus du même ménage sont plus compliqués et souvent ignorés en particuliers au moment de la saisie. On peut reconstituer un enregistrement par

couple à partir de l'identifiant de l'individu ainsi que du lien de parenté avec le chef de ménage ou le chef de famille. Concernant le cas algérien, l'existence de la polygamie (même si elle reste négligeable statistiquement parlant) complique cette opération. La reconstitution d'un enregistrement par couple permet de comparer les deux dates de mariages de chacun des conjoints. Les différences constatées sont elles dues au remariage de l'un et/ou de l'autre des conjoints ou s'agit-il d'erreurs de saisie ? Il est difficile de se prononcer à priori. On pourrait se limiter aux couples en première union pour calculer la différence d'âge entre époux.

2. Calcul de l'âge moyen au premier mariage

Dans l'analyse de la nuptialité, l'âge au premier mariage est un indicateur qui permet de mesurer la précocité ou le retard du mariage. Il représente l'intervalle de temps déterminé par calcul ou par estimation qui sépare la date exacte de naissance de la date exacte du premier mariage et qui est exprimé en années solaires révolues.

Afin d'avoir une idée globale de l'âge moyen au premier mariage toutes **générations** confondues, on calcule l'âge moyen au premier mariage suivant deux méthodes différentes :

- a) Méthode de Hajnal à partir de la proportion de célibataires par âge ou groupe d'âge ;
- b) Méthode arithmétique pondérée à partir de l'âge au premier mariage des non célibataires.

Il est clair que ces deux méthodes ne mesurent pas la même chose. En effet la première méthode mesure en fait la durée moyenne de célibat d'une cohorte de population virtuelle ayant le schéma de nuptialité du moment (celui observé en réalité sur différentes générations). La deuxième méthode quant à elle est une distribution tronquée dans la mesure où on ne tient pas compte de ceux et celles qui ne se sont pas encore mariés. De plus il s'agit d'une moyenne pour plusieurs générations et qui ne tient compte ni de la mortalité ni des effets de structure.

2.1. Méthode de Hajnal

2-1-1 Fondement de la méthode de hajnal

L'âge moyen au premier mariage (*AMPM*) est l'âge moyen auquel les non-célibataires ont contracté un premier mariage, qu'on calcule pour chaque âge à partir des proportions de célibataires⁶ (les personnes qui ne se sont jamais mariées). En général on s'intéresse à la population âgée entre 15 et 49 ans révolus. Cette plage d'âge étant considéré comme celle où un homme ou une femme peuvent contracter un premier mariage. Il est clair que cette hypothèse peut être admise dans beaucoup de contextes socio-culturels mais on peut y déroger. En effet l'âge du célibat définitif peut différer entre les hommes et les femmes selon des normes sociales de façon informelle comme l'âge au premier mariage peut être réglementé de façon formelle comme c'est le cas en Algérie (18 ans puis 19 ans pour les femmes, 21 ans puis 19 ans pour les hommes selon le code de la famille de 1984 et celui amendé récemment).

2-1-2 Principes de base pour le calcul de l'âge moyen au premier mariage

1- Données requises

Pour calculer l'AMPM il faut disposer des données suivantes :

⁶ John Hajnal, « Age at marriage and proportions marrying » *Population studies vol VII* (nov. 1953)

a) L'effectif de la population âgée de 18 à 54 ans, par âge et par sexe. Le choix de ces limites dépend du contexte socio-culturel de l'étude. En général la tranche d'âge utilisée est celle des 15-49 ans. Seuls les recensements ou les enquêtes sur gros échantillons permettent de travailler sur les âges détaillés. Dans les enquêtes par sondage ce sont des tranches d'âge quinquennal qui sont utilisées.

b) Le nombre de personnes âgées de 18 à 54 ans, qui ne se sont jamais mariées, réparties par âge et par sexe.

L'avantage de cette méthode est que ce type d'information est disponible pour pratiquement l'ensemble des enquêtes auprès des ménages.

2- Procédé de calcul

Opération 1 : *calcul des proportions de célibataires de l'un ou l'autre sexe.* On divise le nombre des célibataires, par l'effectif total de la population pour chaque âge. On désigne par $(\tau_c)_m$ la proportion ainsi obtenue pour chaque âge.

X_m : nombre de célibataires pour l'âge m où $18 \leq m \leq 54$.

N_m : effectif total de la population pour l'âge m

$$(\tau_c)_m = \frac{X_m}{N_m}$$

Opération 2 : *calcul du nombre d'années par personne vécues dans le célibat.* On fait la somme des proportions des célibataires des différents âges jusqu'à l'âge 54 ans et on lui ajoute 18, qui représente le nombre d'années-personne vécues dans le célibat depuis la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans par la cohorte initiale considérée.

Lorsqu'on travaille sur des tranches d'âge, la durée moyenne de célibat est ramenée au centre de classe.

$$Rc = 18(1 - \tau_{18}) + 19(\tau_{18} - \tau_{19}) + \dots + 54(\tau_{54} - \tau_{53})$$

$$Rc = 18 + \tau_{18} + \tau_{19} + \dots + \tau_{53} - 54\tau_{54}$$

On considère que la proportion des personnes qui se sont mariées à un moment quelconque est :

$$RM = 1 - \tau_{54}$$

Opération 3 : *Calcul de l'âge moyen au premier mariage.*

$$AMPM = Rc/RM$$

2-2 Méthode arithmétique pondérée

1- Données requises

Pour calculer l'AMPM il faut disposer des données suivantes :

c) L'effectif de la population âgée de 18 à 54 ans, avec classification par âge et par sexe.

d) Le nombre de personnes non célibataires âgées de 18 à 54 ans, avec une classification par âge et par sexe.

X_i : age au premier mariage.

n_i : effectif pour chaque âge au premier mariage.

$$n = \sum_{i=1}^t n_i .$$

$$\hat{\text{âge}}_{MPM} = \frac{\sum_{i=1}^t n_i X_i}{n}$$

Les deux méthodes donnent des résultats sensiblement différents pour les raisons que nous avons déjà invoquées. Nous avons aussi comparé l'AMPM donné par la méthode d'Hajnal avec celui de l'année à partir de l'analyse par promotion de mariages. L'ensemble de ces données n'est pas concordant. Même si en termes de tendance la conclusion ne fait pas de doute de l'augmentation continue de l'âge moyen au mariage. Mais là où les choses deviennent moins évidentes c'est l'appréciation que donne chaque méthode sur l'écart d'âge moyen entre les hommes et les femmes. La méthode d'Hajnal conclue que l'écart d'âge se rétrécit ce qui n'est pas le cas avec les autres approches.

Pour aller plus loin dans l'analyse et pour écarter l'hypothèse que la différence s'expliquerait par l'hétérogénéité des modèles nuptiaux nous avons tenté de scinder les deux populations masculines et féminines en trois classes chacune à partir des taux de célibat par âge détaillé en tenant compte du croisement de deux variables discriminantes à savoir le niveau d'instruction et la zone d'habitat.

3. Les modèles nuptiaux

3.1 Chez les hommes

Par la suite on a procédé à une classification par la méthode des nuées dynamiques tout en différenciant les hommes des femmes :

Celle des hommes, à son tour nous a donné :

Classe1	strate urbain supérieur et suburbain avec les niveaux sans instruction, alphabétisé et le reste des strates avec les niveaux primaire, moyen et secondaire
Classe2	l'urbain supérieur et le suburbain les niveaux primaire moyen, secondaire et supérieur et toutes les strates restantes avec le niveau supérieur
Classe3	les niveaux sans instruction et alphabétisé des strates restantes

Pour chacune des classes on a calculé le nouveau son taux de célibat pondéré :

$$\frac{\sum \text{tous les célibataires dans chaque classe}}{\sum \text{des effectifs correspondant à cette classe}}$$

suivant l'âge, voici donc les graphes obtenus :

Figure1 : taux de célibat des hommes par classe et par âge.

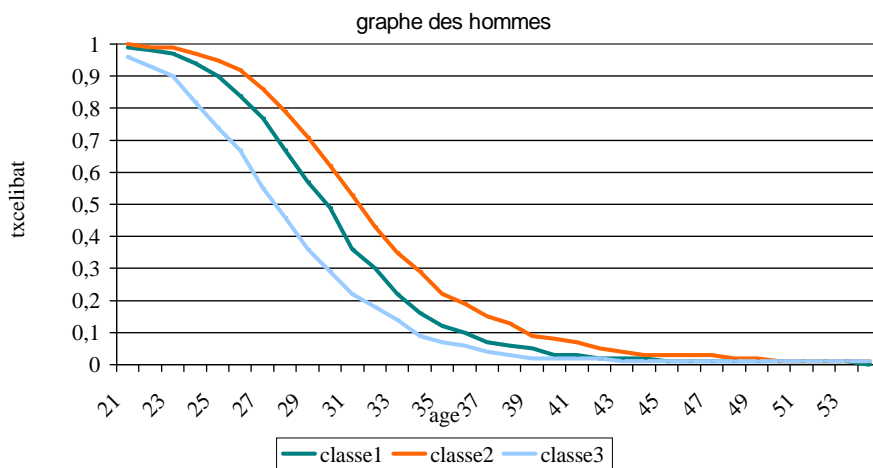
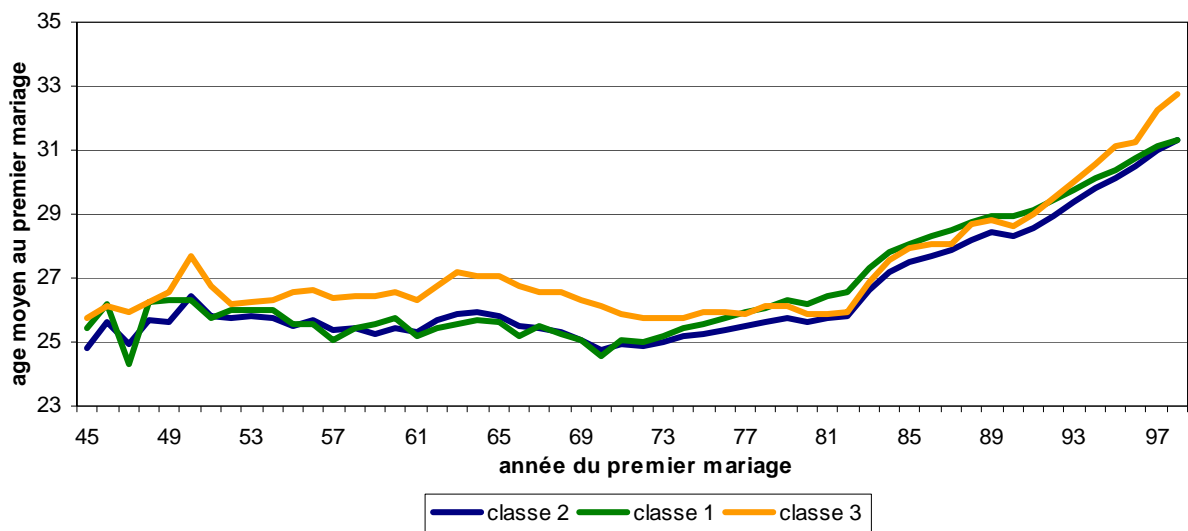


Figure 2 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage des hommes non célibataires selon l'année du premier mariage



Les hommes se comportent différemment des femmes car se sont les moins instruits (qui n'ont jamais fait l'école) qui se marient le plus tardivement car n'ayant aucune qualification ils ont des difficultés à trouver du travail pour pouvoir se marier, et ceux qui ont fait l'école jusqu'au baccalauréat se comportent de la même manière que ceux qui ont fait des études supérieures atteignant ensemble l'âge de 31 ans en 1998.

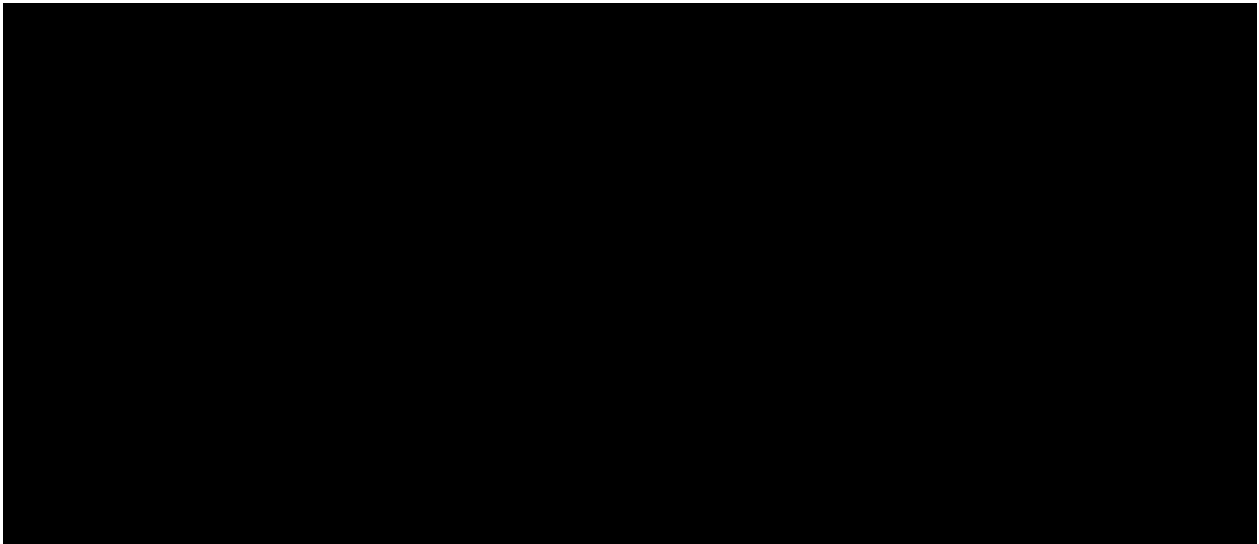
3.2 Chez les femmes

La classification des femmes nous a donné les classes suivantes :

Classe1	toutes les strates avec le niveau d'instruction supérieur
Classe2	toutes les strates avec le niveau sans instruction et alphabétisé et la strate urbain

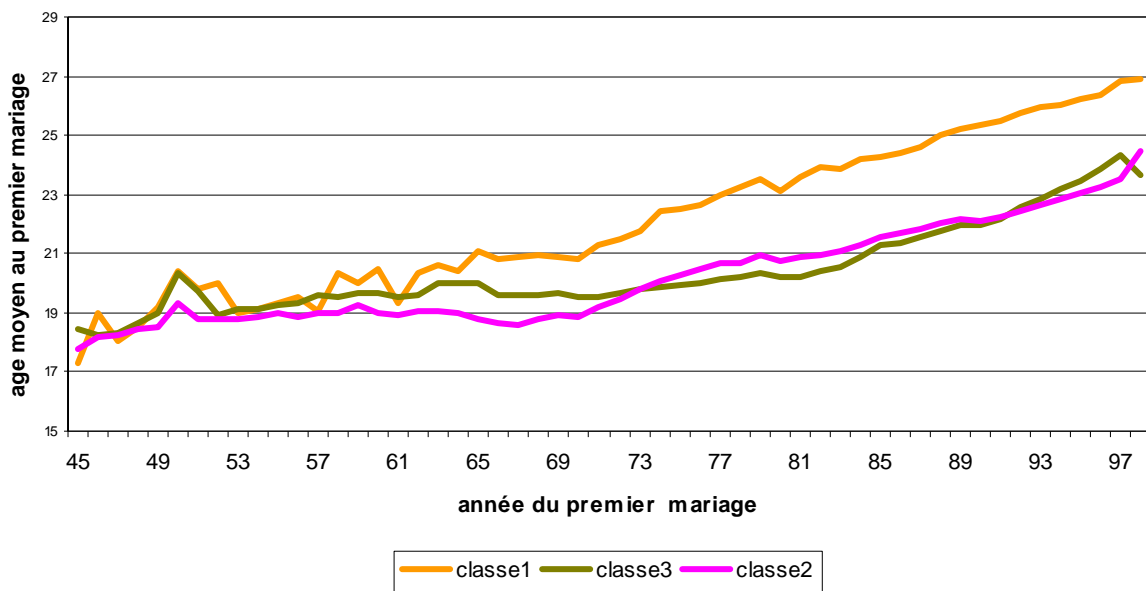
	avec le niveau primaire
Classe3	toutes les strates avec les niveaux primaire, moyen et secondaire

Figure3 : taux de célibat des femmes par classe et par âge..



Évolution de l'âge moyen au premier mariage des femmes non célibataires selon l'année du premier mariage

Figure 4



L'âge au premier mariage a augmenté pour toutes les classes, cette augmentation est plus palpable chez les femmes ayant un niveau supérieur (27 ans en 1998), qui dépasse de 3 ans l'âge au premier mariage des deux autres classes. Alors que la différence est peu perceptible entre les femmes qui ont fait l'école et celles qui ne l'ont jamais fait, elles se comportent donc de la même manière.

Il est clair donc que nous sommes en présence d'une distribution mixte (population ayant des comportements hétérogènes). Afin de mieux voir l'influence de cette hétérogénéité sur l'estimation de l'âge moyen au premier mariage on a calculé ce dernier pour chaque classe selon les deux méthodes présentées plus haut :

Comparaison des deux méthodes

Tableau N°1 : age moyen au premier mariage par sexe et classe selon les deux méthodes

	<i>Age moyen au premier mariage selon Hajnal</i>		<i>Age moyen au premier mariage selon moyenne pondérée</i>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Classe 1	32.77 ans	31.16 ans	27.60 ans	22,77 ans
Classe 2	30.82 ans	30.04 ans	26.23 ans	21,78 ans
Classe 3	28.63 ans	28.02 ans	26.08 ans	21,82 ans

Source RGP 1998

On enregistre une diminution de l'âge au premier mariage calculé par les deux méthodes selon que l'on soit dans la classe 1 ou la classe 3, pour les deux sexes.

On constate que la méthode d'Hajnal surestime l'âge moyen au premier mariage par rapport à la méthode arithmétique pondérée. Cette surestimation varie selon la classe considérée et le sexe. En particuliers elle est plus importante pour les femmes.

Pour approfondir l'analyse nous avons aussi estimé l'âge moyen au mariage par promotion de mariage.

Tableau N°2 : Age moyen, âge médian au premier mariage et caractéristiques de la tendance centrale pour les femmes, par période de mariage

	Percentile 25 %	Médiane	Percentile 75%	Percentile 95%	Age moyen	Ecart type
1970-1974	16.00	17.00	18.00	20.00	16.89	1.92
1975-1979	17.00	19.00	20.00	24.00	18.69	2.64
1980-1984	18.00	20.00	22.00	27.00	19.98	3.35
1985-1989	18.00	20.00	23.00	28.00	20.95	3.62
1990-1994	19.00	21.00	24.00	30.00	22.01	4.21
1995-1999	20.00	23.00	26.00	32.00	23.43	4.60
2000-2002	21.00	23.00	26.00	34.00	24.22	5.42

Source : EASF 2002, ONS

Tableau N°3 : Evolution de l'âge moyen au mariage par sexe et caractéristiques Socio économiques entre 1992 et 2006 (méthode de HAJNAL)

	Masculin			Féminin		
	1992	2002	2006	1992	2002	2006
Milieu de résidence						
Urbain	31.2	33.7	34.2	26.9	30	30.0
Rural	28.8	31.9	32.6	24.5	29.1	29.7
Niveau d'instruction						
Analphabète	27.4	31	30.4	23.6	28.3	28.7
Lire et/ou écrire	29.7	32.2		25.6	28.7	
Primaire	31	33.4	32.9*	25.6	29.3	29.6*

Moyen	30.9	33.2	33.9	26.9	30.7	29.0
Secondaire et +	31.6	35.5	33.8 (sec) 34.8 (sup)	30.3	33.2	29.6 (sec) 33.2 (sup)
Total	30.1	33	33.5	25.9	29.6	29.8

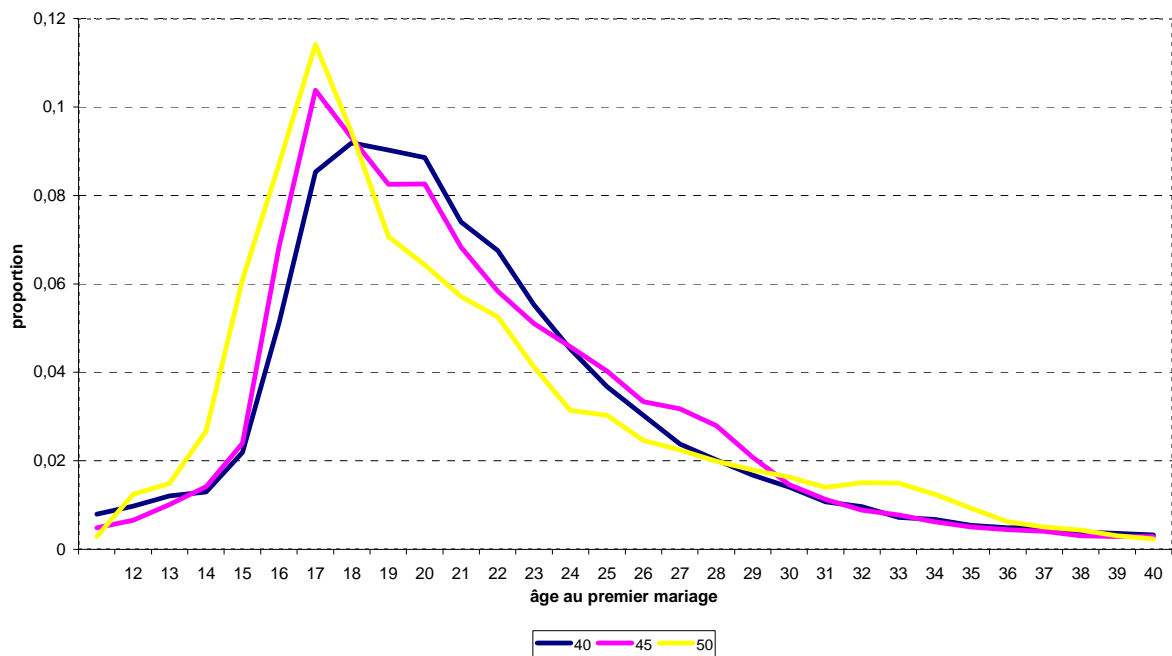
Source: EASME 1992, EASF 2002, MICS 3 2006, ONS

* y compris les personnes alphabétisées

Les conclusions ne laissent aucun doute quant à la surestimation de l'âge moyen au mariage par la méthode indirecte d'Hajnal. Cette surestimation est signalée dans la littérature (G. De Santis, 1991 ; Ph. Antoine, 2002).

Cette surestimation est probablement due à l'hypothèse qui sous tend la méthode indirecte. Le graphe suivant nous montre clairement que le calendrier de la nuptialité varie d'une génération à l'autre. Sur dix ans d'intervalle on voit comment la distribution de l'âge au mariage a évolué.

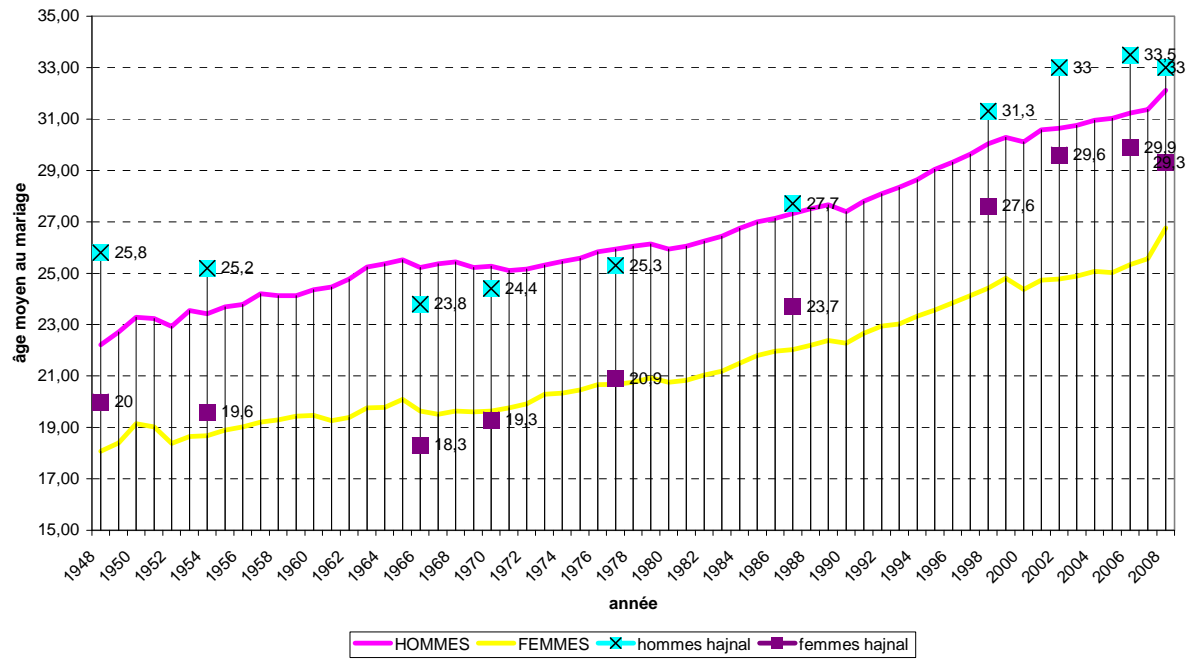
proportion de mariage par âge et par génération en 1998



Nous avons aussi comparé sur longues périodes l'âge moyen au premier mariage par promotion de mariage à partir des données des deux derniers recensements de la population (donc uniquement les survivants au moment du recensement) avec les estimations successives faites en appliquant la méthode indirecte de Hajnal. Il s'avère que la surestimation n'est ni systématique ni identique. En effet pour les RGPH de 1966 et 1977 ainsi que l'enquête population de 1970, la méthode de Hajnal donne une estimation plus basse de l'âge moyen au mariage contrairement à l'ensemble des autres sources. La surestimation est plus importante chez les femmes par rapport aux hommes et a eu tendance à augmenter jusqu'en 2006.

Nuptialité : Evolution de l'âge moyen au premier mariage selon deux méthodes

évolution de l'âge moyen au mariage



4. Intensité du mariage

L'intensité de la nuptialité est définie comme la proportion de personnes qui finissent par se marier en l'absence de mortalité. Le recensement général de la population de 2008 a révélé une intensité de la nuptialité de 97%.

Le niveau du célibat définitif même s'il reste marginal en Algérie en ce sens qu'il ne représente que 3% de la population, augmente en particuliers pour les femmes. Ce dernier est légèrement plus important chez les femmes que chez les hommes (4,1% vs 2,3 %). Il varie d'une wilaya à l'autre mais c'est beaucoup plus le niveau d'instruction qui en est le principal déterminant pour les femmes.

La proportion de célibataires est de 12,8% pour les femmes âgées entre 40 et 44 ans. Comment pourrait-on expliquer ce taux relativement élevé ? Il faut garder à l'esprit que ces femmes ont eu entre 25 et 34 ans dans les années quatre vingt dix, années particulièrement difficiles en Algérie. S'agit-il donc d'une situation conjoncturelle et donc réversible ? À partir d'une table de nuptialité nous pouvons estimer la probabilité de rester célibataire au-delà de cette tranche d'âge. Il est donc fort probable que pour ces générations le taux de célibat définitif soit supérieur à 10%.

Tab 4 : Proportion de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe

	Masculin					Féminin				
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	ND	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	ND
15-19 ans	99,9	0,1	0,0	0,0	0,0	97,3	2,7	0,0	0,0	0,0
20-24 ans	98,1	1,9	0,0	0,0	0,0	77,7	21,8	0,4	0,1	0,0
25-29 ans	82,4	17,4	0,2	0,0	0,0	51,6	46,9	1,2	0,3	0,0
30-34 ans	50,0	49,5	0,5	0,1	0,0	34,7	62,4	2,1	0,8	0,0
35-39 ans	24,3	74,8	0,7	0,2	0,0	23,3	71,9	3,0	1,7	0,0
40-44 ans	10,3	88,7	0,8	0,2	0,0	12,8	80,1	3,7	3,4	0,0
45-49 ans	4,8	93,9	0,9	0,4	0,0	6,7	82,9	4,0	6,3	0,0
50-54ans	2,3	96,5	0,6	0,6	0,0	4,1	81,8	3,6	10,4	0,0
55-59 ans	1,4	97,0	0,6	0,9	0,0	2,6	77,4	3,4	16,5	0,1
60-64 ans	1,0	96,9	0,5	1,6	0,0	1,7	70,6	2,8	24,8	0,1
65-69 ans	0,8	96,1	0,5	2,7	0,0	1,2	60,0	2,3	36,2	0,2
70-74 ans	0,8	94,4	0,5	4,3	0,0	1,2	47,3	1,8	49,5	0,2
75-79 ans	0,8	91,3	0,5	7,4	0,0	1,4	33,6	1,6	63,0	0,3
80-84 ans	1,0	86,6	0,4	11,9	0,1	1,5	20,9	1,4	75,7	0,5
85 ans et +	1,0	78,4	0,8	19,8	0,1	1,5	12,2	1,3	84,5	0,5
Total	51,1	47,9	0,4	0,6	0,0	41,6	49,4	1,9	7,0	0,1

Source : sondage wilaya RGPH 2008

Il est probable que c'est cette hypothèse forte sur l'intensité du mariage et le calendrier de la nuptialité figés (celle du moment) qui biaise l'estimation de l'âge moyen au premier mariage par la méthode indirecte de Hajnal.

5. Différence d'âge entre époux

Contrairement à ce qui est avancé (Ouadah-Bedidi Z. et Vallin J., 2003) l'écart d'âge entre époux n'a pas baissé mais stagne autour de six ans depuis environ deux décennies. L'erreur d'appréciation faite par les auteurs provient du fait qu'ils ont travaillé sur la différence entre les âges moyens au premier

mariage calculé par la méthode d'Hajnal. Nous avons préféré travaillé directement sur la variable 'écart d'âge entre époux'. D'ailleurs les auteurs eux-mêmes retrouvent le même ordre de grandeur à partir de cette variable issue des données de l'enquête EASME de 1992. Ils réfutent ces données en avançant un argument de surestimation sans aucune forme de démonstration et privilégient l'hypothèse théorique que le recul de l'âge au mariage devrait se traduire par la baisse de l'écart d'âge entre époux. On aurait pu penser que pour les universitaires du fait des possibilités de nouer des relations entre les deux sexes au sein des mêmes générations, certaines aller finir par un mariage et donc avec un faible écart d'âge. Il s'avère qu'en réalité cette nouvelle donnée n'est pas suffisamment généralisée pour avoir une influence significative sur l'écart d'âge moyen.

En fait nous observons deux mouvements en sens inverse du fait que l'âge au premier mariage augmente pour les deux sexes. En effet il y a une corrélation positive (respectivement négative) entre l'âge au mariage et l'écart d'âge entre époux pour les hommes (respectivement pour les femmes). C'est-à-dire qu'un homme qui se marie tardivement va le faire avec une femme beaucoup plus jeune que lui, par contre une femme qui se marie tardivement va le faire avec un homme avec un écart d'âge plus réduit (et parfois en faveur de la femme).

Sur longue période nous observons (à partir des données du RGPH 1998) que l'écart d'âge entre époux a continué à augmenter après l'indépendance de l'Algérie puis a commencé à diminuer à partir de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années soixante dix puis a stagné jusqu'au début des années quatre vingt dix puis remonte de nouveau. Il se situe actuellement autour de six ans en faveur des hommes. Sur toute la période il était compris entre cinq et sept ans en moyenne. On est donc bien loin des trois ans avancé (Ouadah-Bedidi Z. et Vallin J., 2003) à partir du calcul de la différence des âges moyen au mariage des hommes et des femmes selon la méthode de Hajnal.

Tableau 8 : Ecart d'âge entre conjoint moyen, médian et caractéristiques de la tendance centrale selon les caractéristiques socio économiques des femmes actuellement mariées âgée entre 15 et 49 ans.

	25ème centile	Médiane	75ème centile	Moyenne	Ecart-type
Strate					
Urbain	3	6	9	6,97	5,96
Rural	3	6	9	6,93	6,97
niveau d instruction de la femme					
analphabète	3	6	10	7,32	7,49
lire/ écrire	3	6	9	6,56	5,42
Primaire	4	7	9	7,02	5,25
Moyen	3	6	9	6,26	4,24
Secondaire et plus	2	5	8	5,92	7,71
âge actuel de la femme					
15-19 ans	7	9	12	9,24	4,53
20-24 ans	5	8	11	8,33	4,38
25-29 ans	4	7	10	7,33	5,26
30-34 ans	3	6	9	7,03	7,26
35-39 ans	3	6	9	6,74	6,66
40-44 ans	3	6	8	6,59	6,74
45-49 ans	2	5	9	6,48	6,34
période de mariage					
64-69	5	8	15	10,40	7,56
70-74	4	6	10	7,66	6,37
75-79	3	6	8,501	6,49	5,93
80-84	3	6	9	6,65	6,04
85-89	3	6	9	6,50	6,03
90-94	3	6	9	6,83	6,52
95-99	3	6	10	6,86	5,96

2000-2002	4	7	10	7,81	7,85
ND	4	8	14,329	10,10	8,56
âge au premier mariage de la femme					
moins de 20 ans	5	7	10	8,03	5,92
20-24	3	6	9	6,35	5,75
25-29	1	4	7	4,86	6,06
30 ans ou plus	0	4	12	8,28	12,71
Total	3	6	9	6,95	6,41

Source : EASF 2002, ONS

Conclusion

Il est clair que l'utilisation de la méthode indirecte pour le calcul de l'âge moyen au premier mariage devient de plus en plus problématique en particuliers pour les femmes. A notre sens, cet indicateur estime effectivement la durée moyenne de célibat. Or le célibat peut se terminer par un mariage ou rester définitif. Dans le cas algérien, nous observons effectivement l'augmentation de la durée moyenne de célibat à travers l'augmentation des taux de célibat par âge mais aussi une augmentation de l'intensité du célibat définitif d'ailleurs plus important chez les femmes que chez les hommes. L'augmentation de la durée moyenne du célibat s'explique en partie par un effet de structure. En effet la structure de la population par niveau d'instruction a une influence certaine sur la durée du célibat dans la mesure où cette durée s'élève avec le niveau d'instruction des personnes. Or les nouvelles générations sont beaucoup plus instruites que les anciennes, chose qui est encore plus vraie pour les femmes. D'un autre côté cet effet de structure va aussi jouer sur l'intensité du célibat définitif. En effet, déjà en 1998 le taux de célibat des universitaires femmes était de 10% à 40 ans. L'explication que nous pouvons donner à la baisse de l'écart entre les âges moyens au mariage des hommes et des femmes est que la durée moyenne du célibat augmente chez les hommes mais a un moindre effet sur l'intensité du célibat définitif.

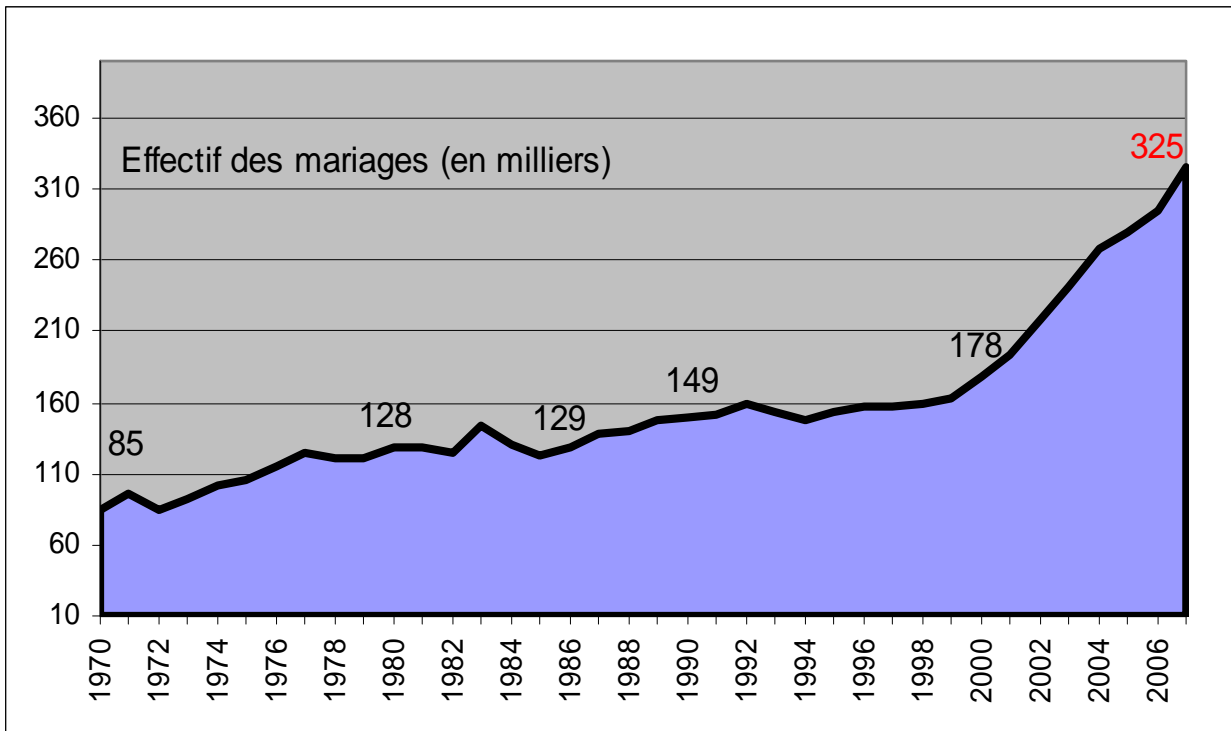
Bibliographie

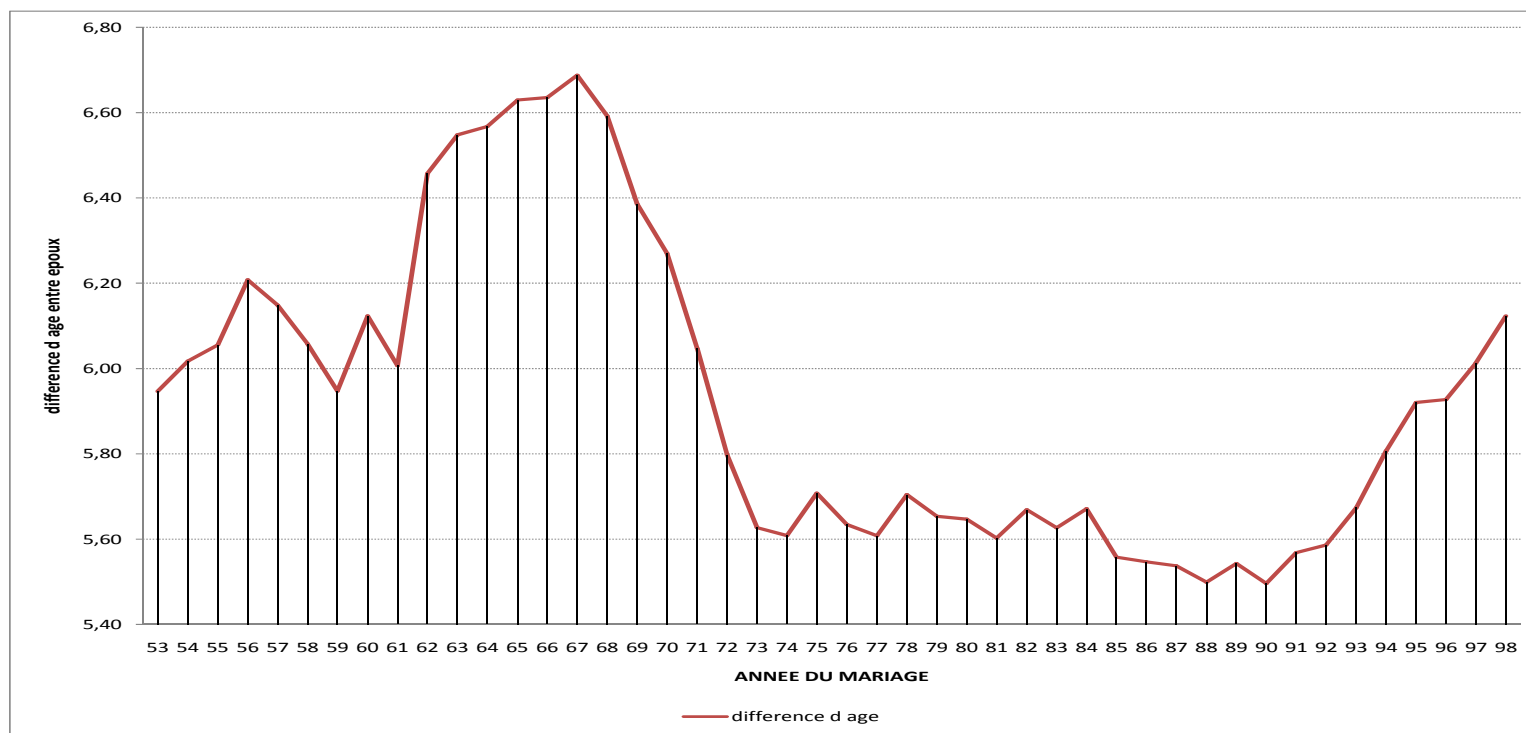
- [1] Antoine Philippe, 2002 : Les complexités de la nuptialité : De la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique (IRD Dakar, DIAL / CIPRE) DT/2002/06 ;
- [2] Bedrouni Mohamed, La nuptialité algérienne : variation dans le temps et l'espace. XXV Congrès International de la Population (Poster N°1405)
- [3] Boumedmed L., « La nuptialité algérienne à travers l'état civil », revue « statistiques N°1, octobre-décembre 1983, ONS Alger,
- [4] Brahimi Rabah et Ouadah Zahia, 1992. – *La nuptialité algérienne à travers l'état matrimonial.* – Alger, ONS, 215 p. (Coll. Statistique n° 50).
- [5] CENEAP - ENAF-Algérie, 1989 : Enquête algérienne sur la fécondité 1986. Centre national d'études et d'analyse pour la planification, Alger, 319 p.
- [6] De Santis G., 1991, estimating the time elapsed since first marriage
- [7] Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1992 : Rapport principal, Le Caire, 1994.
- [8] - EASF-Algérie, 2003: Enquête algérienne sur la santé de la famille 2002. Rapport préliminaire. Office National des statistiques (ONS)- Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière- Ligue des États arabes. Alger, 75 p.
- [9] Hadj Ali djamel eddine, 2001, « L'exclusion des femmes du mariage en Algérie : quelles inventions en perspective ? », cahiers du CREAD n°56, 2eme trimestre 2001, pages 93-108.
- [10] Hajnal John, 1953. – Age at marriage and proportions marrying, *Population studies*, n° 2, p. 111-136.
- [11] Kateb Kamel, 2001. – *La fin du mariage traditionnel en Algérie ? (1876-1998). Une exigence d'égalité des sexes.* – Paris, Éditions Bouchène, 2001, 120 p.
- [12] Kouaouci Ali, 1992. – *Familles, femmes et contraception. Contribution à une sociologie de la famille algérienne.* – Alger, CENEAP-FNUAP, 279 p.

- [13] - Kouaouci A., 1993 : Tendances démographiques au Maghreb et politiques de population, in Population et environnement au Maghreb, Rabat du 10 au 25 mai 1993. pp 59-79.
- [14] Lakehal Boumghar Amel & Amokrane Faouzi, Les schémas de nuptialité en Algérie à travers les résultats de l'enquête EASF 2002, in « Enquête Algérienne sur La santé de la famille EASF 2002, études approfondies », pp35-95 Alger, juin 2007
- [15] Mokkadem Ahmed, Fichouche Naima, Kassis Nadia et Ouali Amar, 2001. – *La transition démographique en Algérie. Transition démographique et structure familiale.* – Alger, CENEAP, 159 p
- [16] ONS, 1993, *Recensement général de la population et de l'habitat de 1987. Données synthétiques par Wilaya.* – Alger, ONS, 180 p. (Coll. Statistiques, n° 54, série Résultats n° 05).
- [17] ONS, 1994, *Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant, 1992. Rapport principal.* – Alger, ONS, 256 p.
- [18] ONS, 1999, *Recensement général de la population et de l'habitat 1998. Les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème}.* – Alger, ONS, 180 p. (Coll. Statistiques, n° 80, série Résultats n° 01).
- [19] ONS, 2001, *Natalité, fécondité et reproduction des femmes algériennes à travers les résultats exhaustifs du RGPH 1998.* – Alger, Office national des statistiques, 99 p. (Données statistiques, n° 332).
- [20] ONS, 2004, *Enquête Algérienne sur La santé de la famille EASF 2002 : Rapport principal,* Alger, 2004.
- [21] ONS, 2007, *Enquête Algérienne sur La santé de la famille EASF 2002 : analyses approfondies,* Alger, juin 2007.
- [22] ONS, 2007, *Résultats de l'enquête nationale à indicateurs multiples MICS3 Algérie 2006, rapport préliminaire,* Alger, juillet 2007
- [23] ONS, 2008, *Résultats de l'enquête nationale à indicateurs multiples, MICS 3 ALGERIE 2006, Rapport Principal,* Alger, *Juillet 2008*
- [24] ONS, 2009, *Recensement général de la population et de l'habitat 2008. Les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème}.* – Alger, ONS, 189 p. (Coll. Statistiques, n° 142).
- [25] Ouadah-Bedidi Zahia Et Vallin Jacques, 2003, Écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966 et disparités régionales *Revue Européenne de Démographie* **19**: pp 279–302, 2003.
- [26] UNITED NATIONS, 1988. – *First marriage : patterns and determinants.* – New York, United Nations, 110 p.
- [27] Vallin Jacques, 1973a. – Facteurs socio-économiques de l'âge au mariage des femmes algériennes, *Population*, vol. 28, n° 6, p. 1171-1177.
- [28] Vallin Jacques, 1973b. – Âge moyen au mariage des hommes et des femmes en Algérie : étude comparative des variations géographiques. – Oran, CNRES, juillet 1973, 14 p.
- [29] Vallin Jacques, 1975. – Variations géographiques de l'âge moyen au premier mariage des femmes algériennes, *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n° 32-35, p. 372-397.
- [30] Sahli A.M., « la nuptialité en Algérie et à Alger, revue « statistiques N°1, octobre-décembre 1983, ONS Alger,

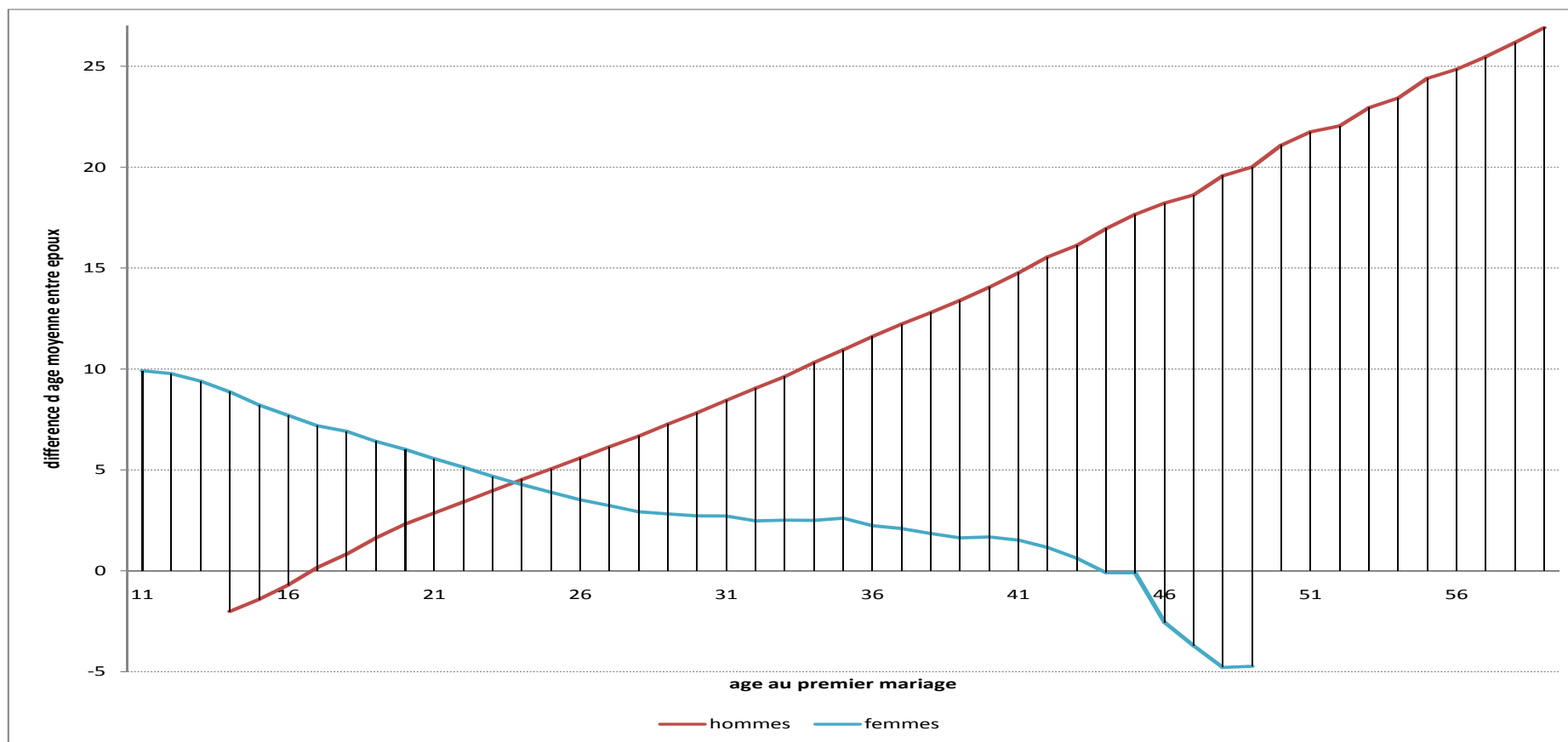
ANNEXES

Evolution du nombre de mariages enregistrés à l'état civil (1970 - 2007)

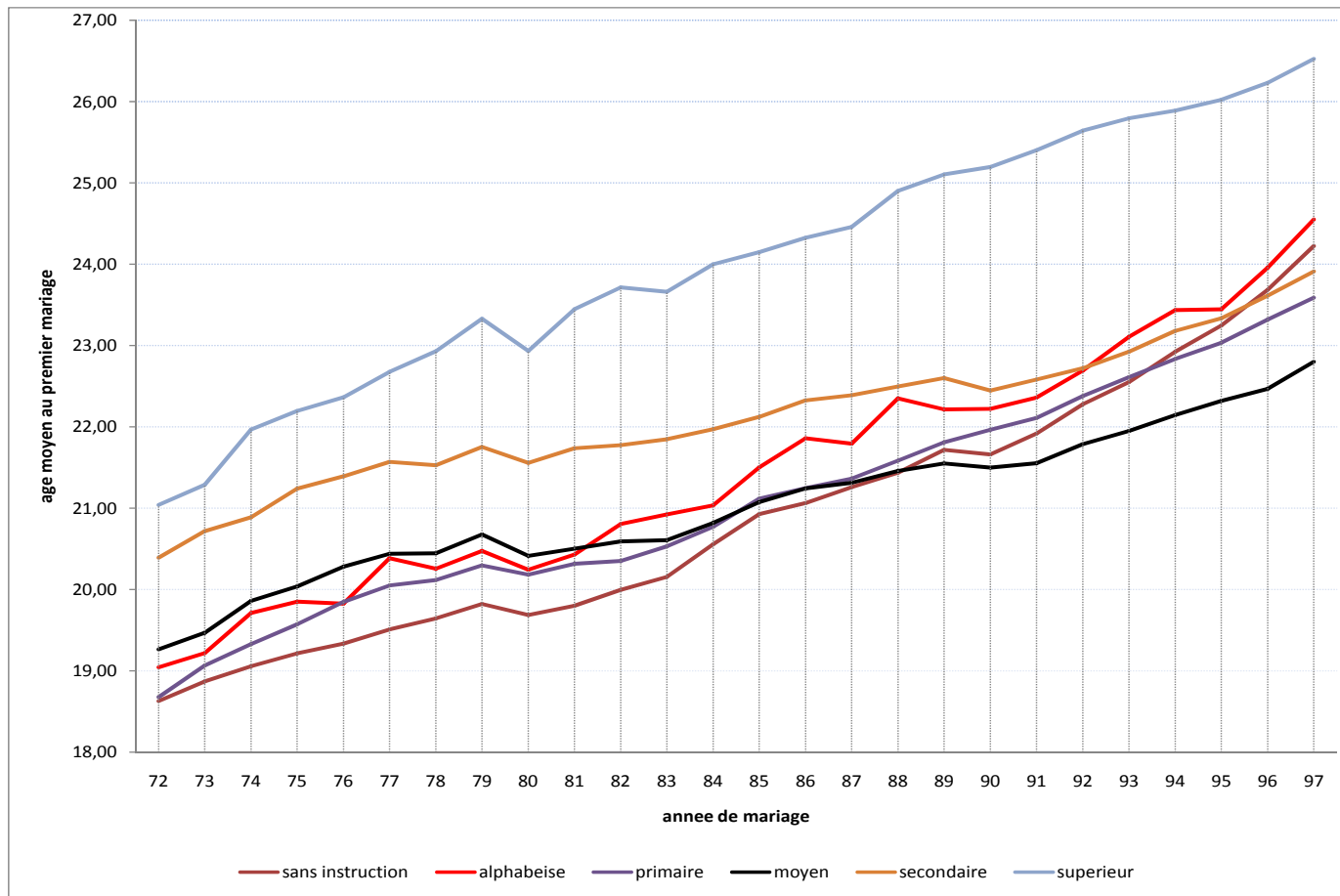




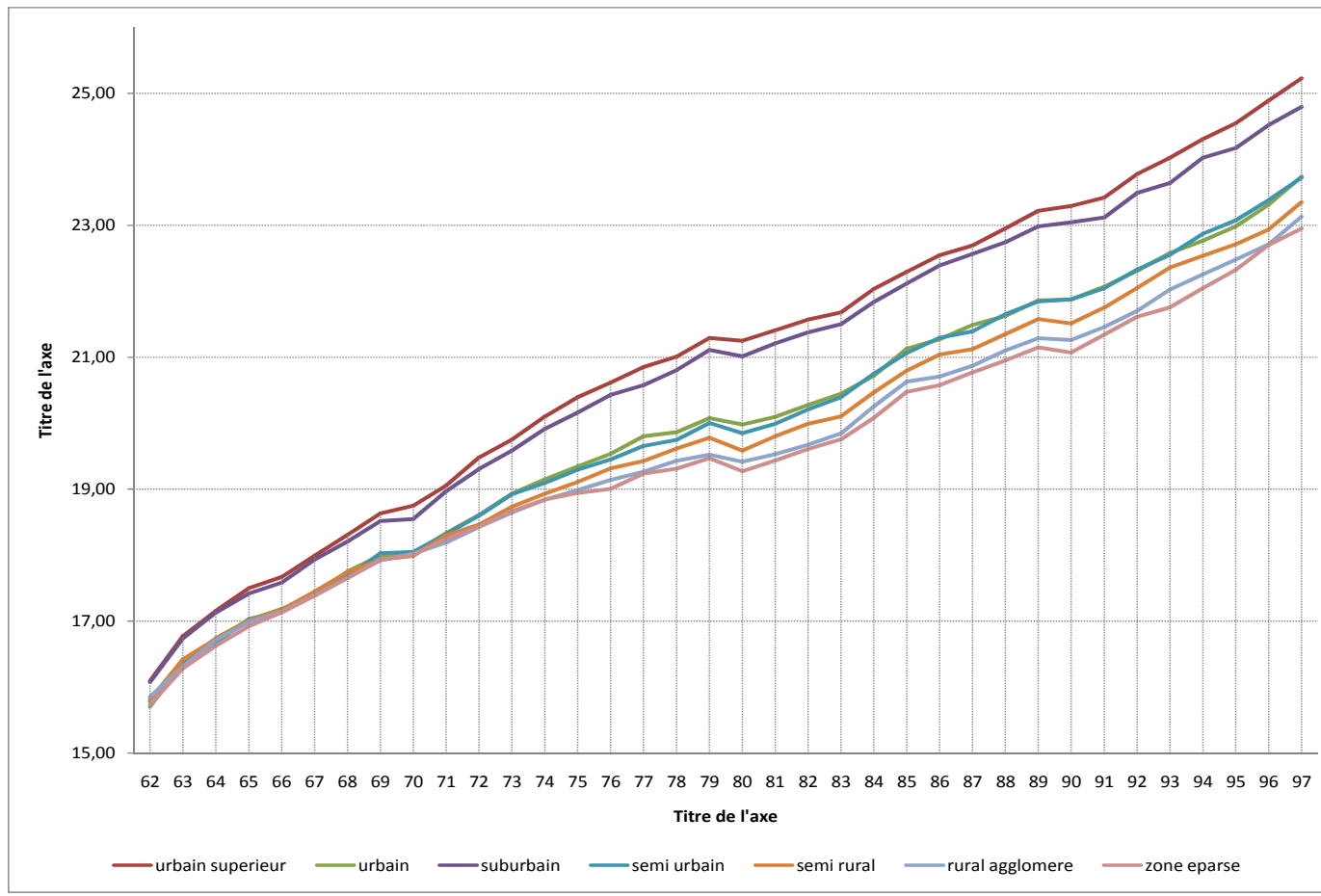
Différence d'âge entre époux selon l'année du mariage
 Source : RGPH 1998



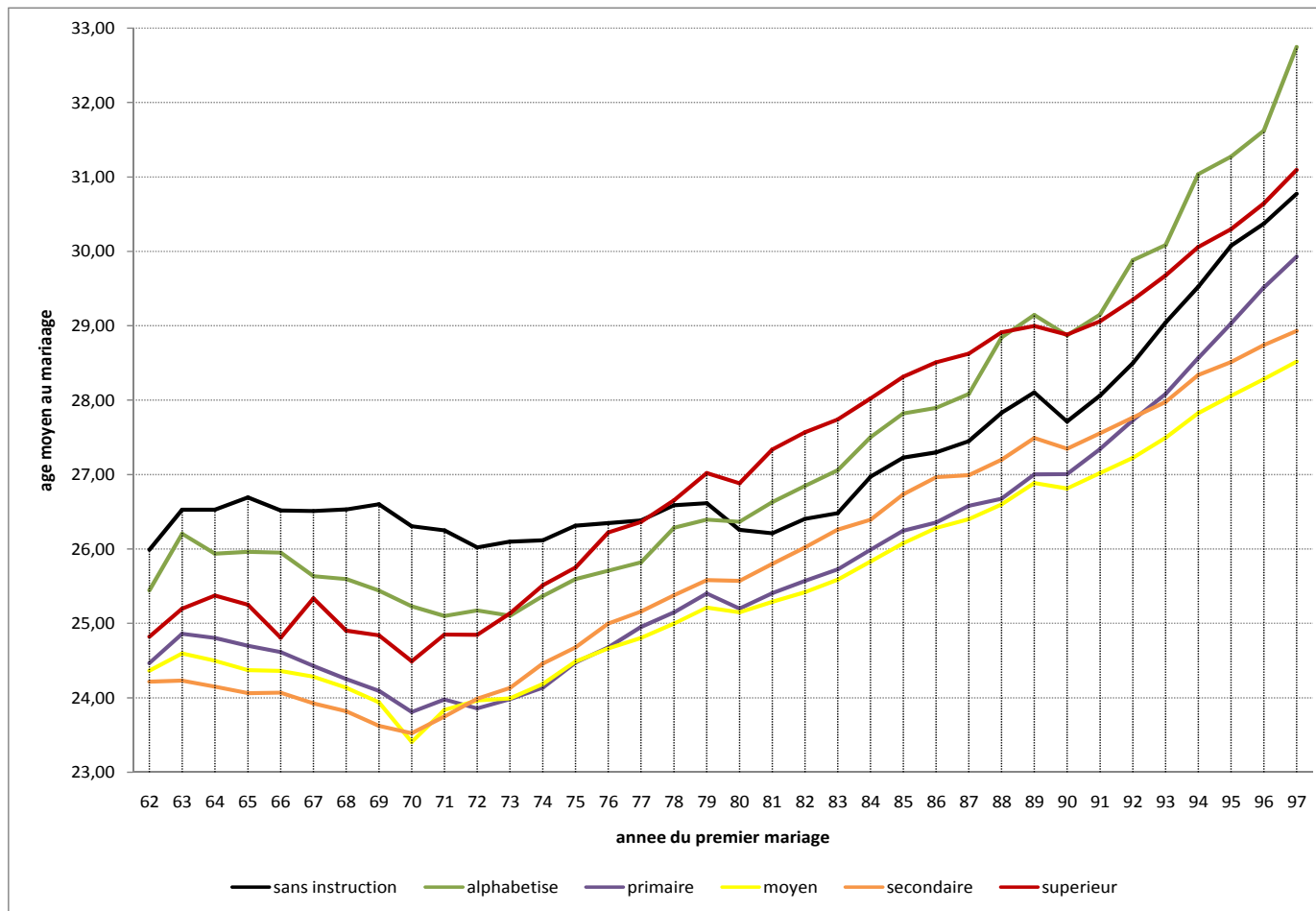
Différence d'âge entre époux selon l'âge au mariage des hommes et des femmes
 Source : RGPH 1998



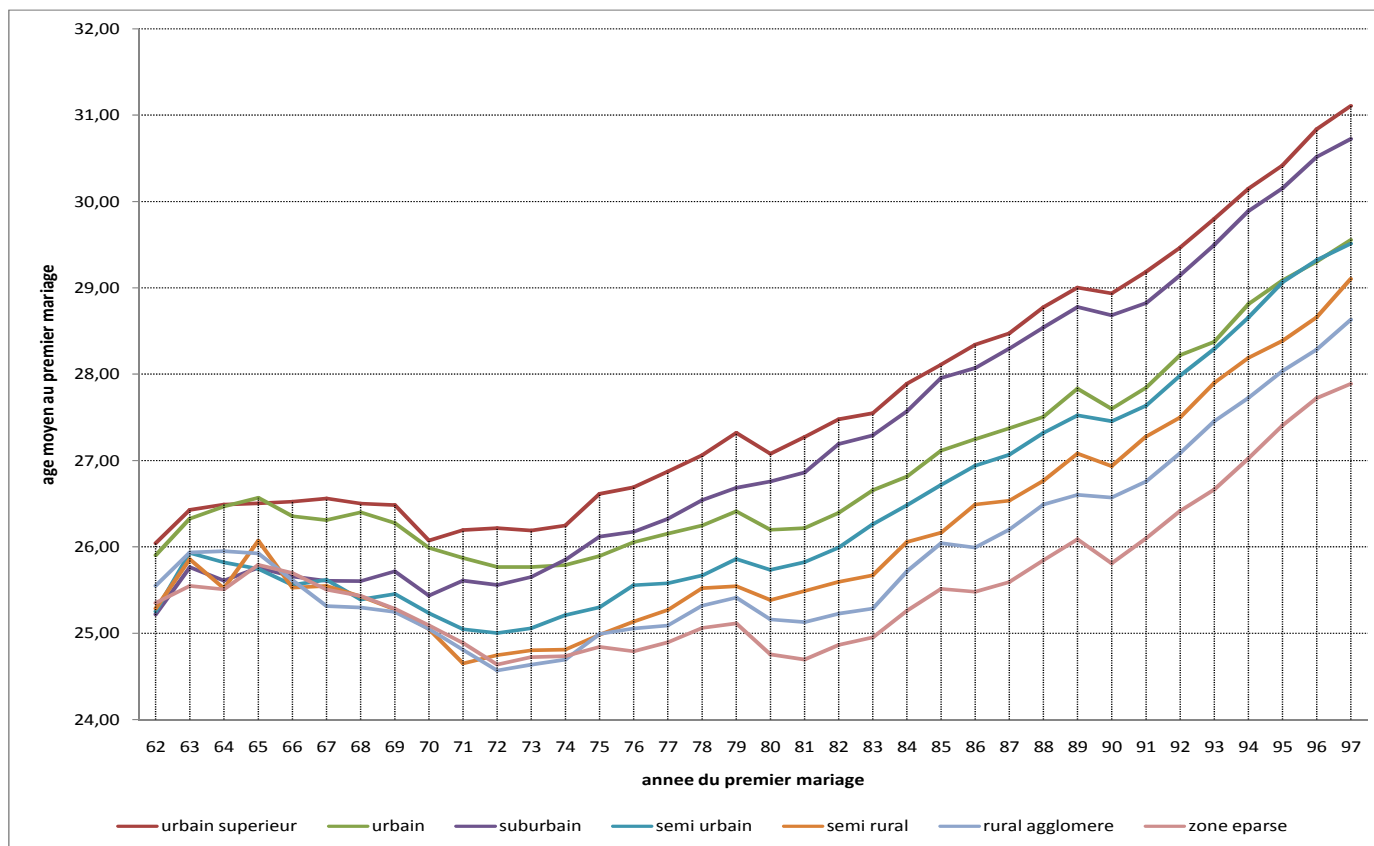
L'âge au mariage des femmes selon leur niveau d'instruction et l'année du mariage
 Source : RGPH 1998



L'âge au mariage des femmes selon le niveau d'urbanisation et l'année du mariage
 Source : RGPH 1998



L'âge au mariage des hommes selon leur niveau d'instruction et l'année du mariage
 Source : RGPH 1998



L'âge au mariage des hommes selon le niveau d'urbanisation et l'année du mariage
 Source : RGPH 1998

